

Paris, le 22 avril 2011

PSA Peugeot Citroën : publication du Document de Référence 2010

PSA Peugeot Citroën annonce la publication de son document de référence 2010. Il a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le document de référence 2010 peut être consulté sur le site Internet du Groupe www.psa-peugeot-citroen.com, rubrique « Analyste/Investisseur ». Ce document est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le document de référence 2010 inclut :

- le rapport financier annuel 2010,
- le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne,
- le communiqué relatif aux honoraires des Commissaires aux Comptes.

Les actionnaires de PSA Peugeot Citroën peuvent recevoir sur demande une copie de ce document par courrier électronique à l'adresse <u>communication.financiere@psa.fr</u> ou en adressant une demande à PSA Peugeot Citroën, Communication Financière, 75, avenue de la Grande-Armée 75116 Paris.